

L'essentiel en bref

L'appel des hôpitaux est sans équivoque: il devient de plus en plus difficile de maintenir l'accès de la population aux soins médicaux. Les hôpitaux ne peuvent résoudre ce problème seuls. Chacun doit apporter son aide, tant la population que les autorités et les institutions. Les éthicien.nes exigent sans détour:

- 1) La prise immédiate de mesures efficaces afin de garantir l'accès aux soins médicaux de l'ensemble de la population dans le respect de la protection de la personnalité et de la qualité de vie.
- 2) L'absence de jugement moral et le renoncement à établir une distinction entre «personnes vaccinées louables» et «personnes non vaccinées condamnables» et, au lieu de cela, la promotion d'une obligation morale de se faire vacciner.
- 3) Le respect et la valorisation des personnes actives dans le domaine de la santé.
- 4) Un effort commun pour briser la vague, la nécessité de recourir au triage n'étant pas inéluctable.

Une pandémie persistante demande solidarité et responsabilité

Appel (de Noël) des éthicien.nes

Les responsables de l'Éthique clinique publiaient déjà en début d'année un appel sous ce même titre*. Cet appel est à nouveau nécessaire. La pénurie des ressources exige de toute urgence la prise de mesures efficaces permettant la mise en œuvre concrète d'une solidarité et d'une coordination responsable entre citoyens, autorités et institutions.

La pandémie se poursuit sans relâche, et nous nous trouvons de nouveau dans une phase très critique. Il devient en effet toujours plus difficile de maintenir l'accès de la population à la prise en charge médicale. De nombreuses personnes gravement malades risquent de manquer de soins au vu du report toujours plus fréquent de traitements et d'interventions. Les professionnel.le.s de la santé, épuisé.e.s sur les plans physique et mental, sont de plus en plus nombreux à démissionner, ce qui aggrave encore la situation.

En raison des taux d'infection élevés, même les personnes vulnérables vaccinées contractent de nouveau des formes graves de Covid. Le nouveau variant du virus peut en outre entraîner une recrudescence soudaine et marquée du nombre de cas et d'hospitalisations. Dans le pire des cas, il deviendrait nécessaire de recourir au triage. Des directives médico-éthiques ont déjà été établies en la matière et garantissent qu'en cas de pénurie extrême des ressources, il soit décidé de manière transparente et équitable quelles personnes gravement malades ne recevraient pas les soins intensifs indispensables à leur survie. **La nécessité de recourir au triage n'est toutefois pas inéluctable.** Il existe des moyens efficaces de freiner la propagation du virus, de limiter les formes graves et d'éviter ainsi la surcharge du système de santé.

Les éthicien.nes signataires sont particulièrement inquiets en vue des jours et des semaines à venir. Ils enjoignent les responsables au niveau fédéral, cantonal et communal, ainsi que les fournisseurs de prestations à prendre des mesures rapides et concrètes visant à renforcer les soins médicaux de base et à protéger les groupes de personnes vulnérables. Cet appel somme en outre les citoyens à prendre les mesures sanitaires au sérieux et à les appliquer.

1. Nous appelons les autorités et les institutions à assumer leur responsabilité. Le système de santé essuie les conséquences de chaque nouvelle vague, mais ne parvient à en briser aucune. **Pour y parvenir, des mesures gouvernementales sont nécessaires.** Une hésitation prolongée peut s'avérer lourde de conséquences. Il incombe aux autorités et aux institutions d'assumer leur responsabilité afin de faire face à cette crise persistante, qui met les professionnel.le.s de la santé, les personnes gravement malades ainsi que leurs proches à rude épreuve et constitue un lourd fardeau pour la population tout entière.

Les mesures gouvernementales doivent être prises de manière à **garantir l'accès aux soins médicaux à toutes celles et ceux qui en ont besoin.** En plus de mesures strictes visant à

* Voir [Une pandémie durable demande solidarité et responsabilité](#) (bms, le 3 février 2021)

enrayer les contaminations, il convient de clarifier rapidement le financement des interventions spécifiques à la pandémie et de parvenir à une meilleure coordination des prestataires dans un contexte de pénurie des ressources. Il est urgent de définir des critères pour le report d'interventions planifiables et de faire preuve de transparence quant à leur ampleur.

Les personnes les plus durement touchées par la pandémie ne doivent pas être laissées pour compte. En font notamment partie les enfants et les jeunes, les personnes souffrant de troubles psychiques, les seniors seuls et résidant en EMS ainsi que les personnes dont la situation sociale est précaire. Il convient, lors de la mise en œuvre des mesures de protection, de veiller à ce qu'elles soient en adéquation avec la **protection de la personnalité et de la qualité de vie**. Dans cette optique, les interdictions strictes de visite dans les EMS et les hôpitaux ne sont pas indiquées.

Des études** montrent que les personnes les plus économiquement défavorisées de notre société présentent un risque plus élevé de contamination, d'hospitalisation et de décès. Il s'agirait donc plutôt de mettre en place une **communication adaptée au public cible** et de transmettre des informations formulées clairement, accessibles au plus grand nombre.

- 2. Nous appelons toutes les parties à ne pas porter de jugement moral.** Pour les personnes vaccinées, il semble aberrant et paradoxal que des personnes non vaccinées atteintes du Covid mobilisent des ressources médicales considérables, et que meurent en unités de soins intensifs des personnes jeunes et auparavant en bonne santé dont le décès aurait pu être évité grâce à la vaccination. Toutefois, une classification entre «personnes vaccinées louables» et «personnes non vaccinées condamnables» ne permettra pas de stopper la pandémie, bien au contraire. Une telle vision pourrait en effet faire penser aux personnes vaccinées qu'elles ne peuvent plus être contaminées ni contaminer les autres, et ainsi les amener à ne plus suffisamment protéger les autres, ni se protéger elles-mêmes.

Divers facteurs d'ordre physique, psychologique, linguistique, culturel ou religieux, voire l'appartenance à un milieu critique envers la vaccination constituent autant de motifs invoqués en faveur du refus du vaccin. Les individus disposent par ailleurs (encore) du droit de consentir ou de refuser de manière éclairée la vaccination après en avoir pesé le pour et le contre. Il n'appartient pas au corps médical de juger de la «responsabilité personnelle» (supposée ou réelle) d'un individu non vacciné qui contracterait la maladie. D'un point de vue éthique, le droit à une prise en charge médicale ne saurait être refusé à cet individu, ceci même s'il présente un comportement à risque et dépourvu de toute considération à l'égard des autres. Le grand nombre de personnes non vaccinées demeure un défi à relever. Il existe des moyens efficaces pour y parvenir: chercher le dialogue et informer, expliquer, y c. au sujet des incertitudes concernant le stockage des données, et promouvoir l'obligation morale de se faire vacciner. La coopération des autorités, des médecins (de famille) et de chacun.e est requise dans cette démarche.

- 3. Nous appelons au respect et à la valorisation des personnes actives dans le domaine de la santé.** Aujourd'hui comme demain, le maintien de l'accès à une prise en charge médicale satisfaisante est dans l'intérêt de tous. Un traitement et des soins de qualité ne s'achètent pas à la demande. La possibilité d'en bénéficier repose entièrement sur les professionnel.le.s de la santé qui traitent et prennent en charge les personnes malades et accidentées. Nous appelons donc au respect des personnes actives dans le domaine de la santé et à leur valorisation. Nous enjoignons par ailleurs les citoyens à tout mettre en œuvre afin d'endiguer la pandémie et d'éviter les hospitalisations inutiles. En effet, les personnes dont le métier est de s'occuper de personnes malades, accidentées ou dépendantes doivent pouvoir accomplir leur travail dans des conditions acceptables.
- 4. Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons briser cette vague.** Les éthicien.nes sont favorables à une obligation morale de se faire vacciner et recommandent vivement aux personnes pour qui le vaccin est actuellement indiqué de passer à l'acte, y c. la

** Voir [Socioeconomic position and the COVID-19 care cascade from testing to mortality in Switzerland](#) (Lancet Public Health, septembre 2021)

dose de rappel. Nous avons en outre tous l'obligation morale de limiter nos contacts sociaux et d'appliquer les mesures d'hygiène appropriées.

Chacun.e a son rôle à jouer, les personnes (actuellement) vaccinées comme celles (actuellement) non vaccinées, de même que les personnes guéries. Toute personne qui, à son échelle, s'en tient aux recommandations et aux mesures constitue le maillon d'une chaîne et contribue à freiner la pandémie, à prévenir les formes graves et longues de la maladie, et à éviter ainsi des décès. Il nous incombe à toutes et tous, aussi longtemps que la pandémie représentera un tel risque de surcharge pour le système de santé, de limiter la propagation du virus et les contaminations ainsi que les décès en respectant les mesures sanitaires.

Contact pour les demandes des médias

- Prof. Dr méd. Samia Hurst, Directrice de l'Institut Ethique, Histoire, Humanités, Université de Genève, Samia.Hurst@unige.ch, 022 379 46 01
- Prof. Dr méd dipl. soc. Tanja Kronen, Leitung Klinische Ethik USZ, tanja.kronen@usz.ch 044 255 34 70 / 079 938 03 32
- PD Dr méd. Dr phil. Manuel Trachsel, Leiter Klinische Ethik, Universitätsspital Basel, manuel.trachsel@usb.ch, 061 328 44 84 / 079 810 00 14

Autrices et auteurs

- Sibylle Ackermann, lic. théol., dipl. biol., responsable du ressort Éthique de l'ASSM
- Dr sc. méd. Manya Hendriks, responsable projet du ressort Éthique de l'ASSM
- Prof. Dr méd. Samia Hurst, Directrice de l'Institut Éthique, Histoire, Humanités, Université de Genève
- Prof. Dr méd. Tanja Kronen, dipl. soc., Direction Éthique clinique USZ
- Dr sc. méd. Settimio Monteverde, Direction Éthique clinique USZ
- Bianca Schaffert, MSN, Présidente Commission d'Éthique de l'ASI, Vice-présidente Commission Centrale d'Éthique de l'ASSM
- PD Dr méd. Dr phil. Manuel Trachsel, Direction Éthique clinique, Hôpital universitaire de Bâle
- Tatjana Weidmann-Hügler, M. Sc., M.A., Direction Éthique clinique, Hôpital cantonal de Bâle-Campagne

Liste des signataires

- Dr. phil. Heidi Albisser Schleger, MSc, RN, Alltagsethik im Gesundheitswesen, Universität Basel
- Dr. theol. Ruth Baumann-Hölzle, Institutsleiterin der Stiftung Dialog Ethik
- PD Dr. med. Eva Bergsträsser, Leitung Pädiatrische Palliative Care, Universitäts-Kinderspital Zürich
- Dr. med. Anna Cavigelli, Co-Leitung klinische Ethik Kinderspital Zürich
- Dr Christine Clavien, Maître d'Enseignement et de Recherche, iEH2 - Institut Ethique Histoire Humanités, Université de Genève Faculté de Médecine
- Dr. med. Seraina Dübendorfer, Oberärztin m.e.V. Anästhesie, Steuerungsgruppe der Ethikkommission Stadtspital Zürich
- Daniel Ducraux, inf. MScN en santé mentale, membre de la Commission d'Éthique de l'ASI
- lic. sc. rel. Nadja Eigenmann-Winter, MAE, Spitalseelsorgerin CPT
- Dr. med. Markus Eichelberger, Allgemeine Innere Medizin, Mitglied Zentrale Ethikkommission SAMW
- Prof. Dr. med. Bernice Elger, Direktorin Institut für Bio- und Medizinethik, Universität Basel
- PD Dr. Marta Fadda, Bioethics, Università della Svizzera italiana
- Dr. med. Andreas Fischer, Co-Leiter Ethik-Forum, LUKS Luzern
- Ana Gurau, Doctorante en Sciences biomédicales, mention Bioéthique, Faculté de médecine, Université de Genève
- Dr. med. Oswald Hasselmann, LA Neuropädiatrie/Klinische Ethik, Ostschweizer Kinderspital, Mitglied der Zentrale Ethikkommission derSAMW, Vorstand SGBE
- Dr. Antje Heise, Präsidentin Ärzteschaft SGI, Thun, Intensivmedizin
- Kathrin Hillewerth MScN, Co- Leiterin Ethik Forum Spital Zollikerberg und Stiftung Diakoniewerk Neumünster und Schweizerische Pflegerinnenschule
- Adrienne Hochuli, MTh, Institut für Sozialethik, Universität Luzern

- Dr. sc. med. Martina Hodel, Konsiliarpsychiatrischer Dienst/Mitglied Ethik-Forum, Kantonsspital Luzern.
- Dr. med. Markus Hofer, MAS FHNW, CAS MedLaw UZH, CA Klinische Ethik, LA Pneumologie, Leiter Kommission für klinische Ethik am KSW
- Prof. Dr. med. Dr. phil. Paul Hoff, Zollikon, Psychiatrie und Psychotherapie
- Priska Huckele, Dipl. Logopädin, Leitung Ethikforum Spital Zofingen AG
- Prof. Dr. Ralf J. Jox, Medizinethiker, Lausanne
- Isabelle Karzig-Roduner, Expertin Notfallpflege, MScN, MAE, Klinische Ethik, USZ
- Muriel Keller, Mitglied klinisches Ethikkomitee, USZ
- dipl. theol. Hubert Kössler, Medizinethiker, Bern
- Reto Lingenhag, Qualitätsmanager, Steuerungsgruppe der Ethikkommission Stadtpital Zürich
- Dr. med. lic. theol. Diana Meier-Allmendinger, Fachärztin für Psychiatrie und Psychotherapie, Klinik Schützen und Dialog Ethik
- Andrea Moser, Pflegeexpertin Intensivpflege, Steuerungsgruppe der Ethikkommission Stadtpital Zürich
- Ernst Näf, MScN, Pflegeexperte APN-CH
- Monika Obrist, MSc, RN, Co-Geschäftsleiterin Advance Care Planning, ACP Swiss
- Marlis Pfändler-Poletti, MAS SCO, Höfa II, Pflegeexpertin, Patientensicherheit, Ethik
- Prof. Dr. Rouven Porz, Medizinethiker, Bern
- Dr. med. Hans Rätz, MAS Ethische Entscheidungsfindung im Gesundheitswesen, Chefarzt Institut für Nephrologie und Dialyse, Kantonsspital Baden
- Dr. med. Regula Schmid, MAS Angewandte Ethik UZH, Leitende Ärztin Kinderneurologie. Mitglied Komm für klinische Ethik, Kantonsspital Winterthur
- Dr. med. Hannah Vera Schmiege, M.A., Luzerner Kantonsspital
- Dr. rer. medic. Ewald Schorro, Hochschuldozent, Mitglied Zentrale Ethikkommission der SAMW
- Jan Schürmann, M.A., Abteilung Klinische Ethik, Universitätsspital Basel
- Dr. med. Birgit Schwenk, Chefärztin und Departementsleitung, Departemen Akutgeriatrie
- Dr. phil. Annina Seiler, Klinische Psychologin, Klinik für Radio-Onkologie, Kompetenzzentrum Palliative Care, Universitätsspital Zürich
- Prof. Dr. med. Reto Stocker, Facharzt für Anästhesiologie & Intensivmedizin, Hirslanden, Zürich
- Dr. Jürg Streuli, PhD, Institute of Biomedical Ethics and History of Medicine, University of Zurich
- Dr. Jean-Daniel Strub, Ethiker, Institut Neumünster und Brauer & Strub, Medizin Ethik Politik
- Patrick Witschi, Leiter Pflege, Soziales und Therapien, Vorsitz der Ethikkommission Stadtpital Zürich